

LA MÉTÉOROLOGIE AU SERVICE DU SPORT

par Godwin O. P. Obasi*

Le 23 mars 1950, entré en vigueur la Convention de l'Organisation météorologique mondiale (OMM). Chaque année, l'OMM célèbre cet anniversaire par une Journée météorologique mondiale consacrée à un thème d'actualité ou d'intérêt général. Le thème retenu pour 1996 est "La météorologie au service du sport" en raison du soutien toujours plus grand des Services météorologiques et hydrologiques nationaux (SMHN) au secteur des sports et des loisirs. Ce choix est d'autant plus judicieux que cette année est aussi celle du centième anniversaire des Jeux Olympiques modernes. La Journée météorologique mondiale de 1996 offrira aux gouvernements et au grand public une occasion unique d'apprécier à leur juste valeur les services climatologiques, météorolo-

Brouillard sur le slalom géant masculin lors des Xes Jeux Olympiques d'hiver de Grenoble en 1968.



giques et hydrologiques fournis pour les jeux organisés, les sports individuels et les loisirs.

Le temps revêt une grande importance pour la pratique des sports, en particulier des sports de plein air tels que le football, le baseball, l'athlétisme, le ski, le golf, la voile et le canotage. Les SMHN mettent l'expérience et les compétences acquises dans le cadre des programmes de l'OMM au service du monde des sports et lui fournissent aujourd'hui, en temps utile, une information météorologique et climatologique de qualité. Les manifestations sportives sont organisées en fonction des relevés climatologiques qui portent sur de longues périodes. Pour les grandes manifestations - Jeux Olympiques, Jeux panafricains, asiatiques, panaméricains, du Commonwealth, etc. - le choix du site demande généralement que l'on analyse des années à l'avance les données climatologiques disponibles. Les données relatives à divers paramètres - température, humidité relative, vents, précipitations, qualité de l'air et de l'eau, etc. - déterminent aussi dans une large mesure le programme d'entraînement et de préparation des athlètes. Dans certains cas, on effectue en outre des mesures météorologiques et hydrologiques ponctuelles afin de pouvoir renseigner ou conseiller plus précisément les organisateurs. Dans certaines circonstances, en particulier si l'on s'attend à des conditions météorologiques difficiles, il faut prendre des dispositions particulières pour assurer la sécurité des participants et des spectateurs. Lorsque les conditions météorologiques sont mauvaises, l'évacuation d'urgence d'un terrain de golf ou d'un stade contenant des milliers de per-

sonnes peut se solder par des morts et des blessés.

Organisateurs, sociétés de parrainage, médias et spectateurs investissent des millions de dollars dans les grandes manifestations sportives. Pour les Jeux Olympiques, on estime que le nombre de participants - organisateurs, athlètes et spectateurs oscille chaque jour entre 250 000 et 500 000. L'annulation ou le report d'une manifestation sportive peut donc avoir de graves conséquences économiques, et avant d'investir massivement dans l'implantation et l'aménagement de sites sportifs ou l'organisation de grandes manifestations, une entreprise voudra se renseigner sur les conditions météorologiques et climatiques. Il est même arrivé que l'on doive annuler une compétition en cours de route à cause de conditions météorologiques défavorables - orages et vents violents, inondations, etc. Certains concurrents risquant d'être désavantagés par rapport aux autres du fait de la variabilité à court terme des conditions météorologiques, des manifestations sportives de plein air se déroulent aujourd'hui dans des stades clôturés ou couverts, c'est-à-dire dans un environnement semi-protégé.

Comme la pratique des sports est hautement tributaire des conditions météorologiques et climatiques, les SMHN ont de nombreuses occasions de fournir une assistance en la matière. Par exemple, les bulletins d'information météorologique qu'ils diffusent régulièrement peuvent être consultés par le grand public pour les loisirs et les sports non compétitifs - cyclisme, randonnée pédestre, ski de fond, escalade, vol libre, voile, etc.



De même, lors des grandes manifestations sportives, athlètes, organisateurs et spectateurs tiennent dûment compte des avis de conditions météorologiques violentes telles que les fortes pluies, les crues éclairs et les vents forts. Quant aux adeptes de la gymnastique et des activités sportives de plein air, ils sont directement concernés par les renseignements relatifs au rayonnement ultraviolet, au stress thermique, à l'indice de froidur du vent et à la qualité de l'air et de l'eau. Ces informations doivent leur être fournies au moins une fois par jour, voire dès que des conditions météorologiques dangereuses sont prévues.



Gaston Reiff et Emil Zatopek sous la pluie aux Jeux de la XIVe Olympiade de Londres en 1948.

La science et la technique ont progressé au point que les SMHN sont désormais en mesure de fournir une information météorologique précise et détaillée à l'appui des manifestations sportives. Renseignements et prévisions peuvent être ainsi diffusés en temps quasi réel à partir d'observations effectuées à l'aide d'instruments ou de systèmes perfectionnés: radars Doppler, enregistreurs automatiques en surface et en altitude, instruments à haut pouvoir de résolution embarqués à bord des satellites géostationnaires, réseaux de détection des éclairs, modèles de prévision numérique du temps à haute résolution, etc. Vu les progrès de la prévision à longue échéance, notamment à l'échelle d'une saison à un an, et, surtout, de la prévision immédiate et à courte échéance (un à cinq jours), les SMHN peuvent aujourd'hui fournir des services de qualité pour tous les types de sports.

Le soutien des Services météorologiques et hydrologiques nationaux au domaine sportif pourrait bientôt s'étendre aussi aux sports dits "écologiques": L'OMM prévoit d'ailleurs de collaborer avec le Comité International Olympique, et les deux organisations ont décidé de signer un mémo-

randum d'accord portant essentiellement sur des questions d'intérêt commun, en particulier sur la contribution que l'OMM et ses membres peuvent apporter à la protection des personnes et des biens et à la sauvegarde de l'environnement en fournissant au monde des sports des services météorologiques, climatologiques et hydrologiques et en l'aidant à les exploiter. Après la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement (CNUED) (Rio de Janeiro, juin 1992), qui avait évoqué avec précaution l'impact des sports sur le milieu naturel et le développement durable, le CIO a décidé que les Jeux Olympiques, créés pour favoriser les sports et la culture, obéiraient désormais à un troisième impératif: la préservation de l'environnement. Depuis lors, d'autres organisateurs de grandes manifestations sportives se sont intéressés à la question, notamment à la lutte contre la pollution de l'air et de l'eau, à l'exploitation des énergies renouvelables, à la conservation des habitats et à l'utilisation de la lumière naturelle. Il faut espérer qu'ils prendront aussi en considération l'aide que peuvent leur apporter les

SMHN en leur fournissant des données et des informations météorologiques et climatologiques. De leur côté, les SMHN devraient collaborer étroitement, à l'échelon national et régional, avec les organisateurs de manifestations sportives, et contribuer à promouvoir des "jeux verts" par des campagnes de sensibilisation et d'information destinées aux athlètes, aux organisateurs, aux spectateurs et au public en général.

La Journée météorologique mondiale de 1996 peut être, par le choix de son thème, l'occasion pour les gouvernements, le grand public, le monde des sports, les météorologues et les hydrologues de réfléchir au parti que le secteur sportif peut tirer d'une information précise et actuelle concernant le temps, le climat et l'eau. L'occasion aussi de conclure de nouveaux accords de partenariat afin de renforcer les services météorologiques et hydrologiques fournis au monde des sports à l'échelle nationale, régionale et internationale. Tous ceux qui pratiquent une activité sportive ou récréative de plein air apprécieront mieux le rôle de l'OMM et le profit qu'ils peuvent tirer des prestations des SMHN.

* Secrétaire-général de l'OMM.